

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 10 juin 2020 à 13 h 38, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2020-0976 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de gré à gré entre la Ville de Québec et *La Vallée de la Plasturgie*, relative à l'accompagnement de la Ville de Québec dans le projet de collecte des résidus alimentaires (Dossier 73831) - **AP2020-349** (CT-2482382) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la conclusion de l'entente de gré à gré entre la Ville de Québec et *La Vallée de la Plasturgie*, organisme sans but lucratif, relative à l'accompagnement de la Ville de Québec dans le projet de collecte des résidus alimentaires, pour une somme maximale de 330 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), de la date de signature de l'entente au 31 décembre 2024, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-0977 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de gré à gré entre la Ville de Québec et Réseau Environnement, relative à la fourniture de services pour la traçabilité des camions transportant des sols contaminés par géolocalisation (Dossier 73865) - AP2020-362 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la conclusion de l'entente de gré à gré entre la Ville de Québec et Réseau Environnement, organisme sans but lucratif, relative à la fourniture de services pour la traçabilité des camions transportant des sols contaminés par géolocalisation, pour une somme estimée à 300 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), de la date de signature de l'entente au 31 décembre 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel. Sous réserve de son entrée en vigueur, ladite entente prend effet à compter du 11 mai 2020 et prendra fin au plus tard le 31 décembre 2020.

CE-2020-0978 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat pour la fourniture d'un service de radiocommunications incluant un service d'entretien (Dossier 73755) - AP2020-416 (CT-2480150) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion du contrat pour la fourniture d'un service de radiocommunications incluant un service d'entretien, avec *Bell Mobilité – Division radio*, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2022, pour une somme de 834 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées audit contrat joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes;
- 2° au directeur du Service des approvisionnements ou son représentant de signer ledit contrat.

CE-2020-0979 Avenant numéro 2 à la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat, relatif à la gestion des sommes résiduelles issues du Fonds sur le financement privé de la culture et du Fonds technoculture – Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant numéro 2 à la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat, relatif à la gestion des sommes résiduelles issues du Fonds sur le financement privé de la culture et du Fonds technoculture - CU2020-038 (CT-CU2020-038) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'avenant numéro 2 à la convention d'aide financière entre la

Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications dans le cadre du *Programme d'aide aux initiatives de partenariat*, relatif à la gestion des sommes résiduelles issues du *Fonds sur le financement privé de la culture* et du *Fonds technoculture*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant numéro 2 à la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications dans le cadre du *Programme d'aide aux initiatives de partenariat*, relatif à la gestion des sommes résiduelles issues du *Fonds sur le financement privé de la culture* et du *Fonds technoculture*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0980 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Attraction d'investissements directs étrangers, de talents, d'étudiants et d'entrepreneurs internationaux* - **DE2020-103** (CT-DE2020-103) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 782 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Attraction d'investissements directs étrangers, de talents, d'étudiants et d'entrepreneurs internationaux*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec*, relative au versement d'une subvention maximale de 782 000 \$, dans le cadre de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-0981 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications au *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial* - **DE2020-159** (Ra-2206)

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle quitte la séance à 13 h 46.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications au

Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial, selon les annexes jointes au sommaire décisionnel.

Madame la conseillère Marie-Josée Savard revient à la séance. Il est 13 h 47.

CE-2020-0982 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble sis en bordure du boulevard Louis-XIV, connu et désigné comme étant le lot 3 968 917 du cadastre du Québec – Arrondissement de Beauport - **DE2020-209** (CT-2484772) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition, à des fins municipales, du lot 3 968 917 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, propriété de *CSL-Loma inc.* (aujourd'hui *Sablières Loma inc.*), pour une somme nominale de 1 \$, plus les taxes applicables, avec la garantie légale du droit de propriété et sans la garantie légale de qualité, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-0983 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020 relevant de l'autorité du conseil d'agglomération de Québec, et prise d'acte de la liste des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour la même période - **FN2020-027** (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation des virements de crédits budgétaires relatifs aux activités de fonctionnement de compétence d'agglomération pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020, d'un montant de 1 336 134 \$, selon l'annexe B-1 jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° la prise d'acte de la liste des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020, d'un montant de 1 018 125 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe audit sommaire.
-

CE-2020-0984 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur le lot numéro 6 373 814 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social*, R.A.V.Q. 1335 - **GT2020-241** (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur le lot numéro 6 373 814 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social*, R.A.V.Q. 1335.

CE-2020-0985 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'abrogation de la résolution CA-2020-0248 et la programmation finale de travaux et son envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018* - **IN2020-013** (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'abrogation de la résolution CA-2020-0248 du 20 mai 2020;
- 2° l'engagement à respecter les exigences du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018*, qui s'appliquent à la Ville;
- 3° l'engagement à être seule responsable et de dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018*;
- 4° l'approbation du contenu et l'autorisation d'envoi, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la programmation finale de travaux jointe au sommaire décisionnel;
- 5° l'engagement à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);
- 6° l'engagement à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- 7° l'attestation que ladite programmation finale de travaux comporte des travaux admissibles au 31 décembre 2019;
- 8° l'attestation que ladite programmation de travaux comporte des coûts réalisés véridiques.

CE-2020-0986 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 022 649 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles - **PQ2020-015** (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition, à des fins municipales, du lot 1 022 649 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, propriété de *La Société canadienne pour la conservation de la nature* (SCCN), pour une somme de 1 500 \$ (exonérée de la TPS et de la TVQ), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'acte de cession joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0987 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble connu et désigné comme étant les lots 2 150 986 et 2 151 008 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles - **PQ2020-016** (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition, à des fins municipales, des lots 2 150 986 et 2 151 008 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, propriété de *La Société canadienne pour la conservation de la nature* (SCCN), pour une somme de 61 000 \$, (exonérée de la TPS et de la TVQ), et pour une somme de 4 567,38 \$ (exonérée de la TPS et de la TVQ), représentant les frais engagés et convenus avec la *SCCN* dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'acte de cession joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0988 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition, à des fins municipales d'un immeuble connu et désigné comme étant les lots 2 150 970, 2 150 982, 2 150 987, 2 150 988 et 2 150 989 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles - **PQ2020-017** (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition, à des fins municipales, des lots 2 150 970, 2 150 982, 2 150 987, 2 150 988 et 2 150 989 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, propriété de *La Société canadienne pour la conservation de la nature* (SCCN), pour une somme de 525 000 \$ (exonérée de la TPS et de la TVQ) pour la portion immobilière, et pour une somme de 39 309,38 \$ (exonérée de la TPS et de la TVQ) représentant les frais engagés et convenus avec la *SCCN* dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'acte de cession joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0989 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 151 456 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles - PQ2020-018 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition, à des fins municipales, du lot 2 151 456 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, propriété de *La Société canadienne pour la conservation de la nature* (SCCN), pour un montant de 13 500 \$ (exonéré de la TPS et de la TVQ), sans garantie légale, pour la portion immobilière, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'acte de cession joint au sommaire décisionnel, et pour un montant de 1 010,81 \$ (exonéré de la TPS et de la TVQ) représentant les frais engagés et convenus avec cette dernière dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble.

CE-2020-0990 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications de la nomenclature des emplois professionnels - RH2020-430 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption des deux modifications proposées à la nomenclature des emplois professionnels et l'adoption de ladite nomenclature des emplois modifiée jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° l'autorisation de la modification des titres d'emplois des employés visés par cette modification.
-

CE-2020-0991 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la ratification de la lettre d'entente de collaboration entre la Ville de Québec et la *Société de transport de Québec (Réseau de transport de la Capitale)* dans le cadre de la réalisation du *Réseau structurant de transport en commun* de la Ville de Québec (Dossier 73990) - AP2020-421 (Abrogée par CE-2020-1045) (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la ratification de la lettre d'entente de collaboration entre la Ville de Québec et la *Société de transport de Québec (Réseau de transport de la Capitale)* dans le cadre de la réalisation du *Réseau structurant de transport en commun* de la Ville de Québec;
 - 2° la ratification de la signature de ladite lettre d'entente de collaboration entre le directeur général de la Ville et le directeur général de la *Société de transport de Québec (Réseau de transport de la Capitale)*;
 - 3° l'autorisation au directeur général de la Ville de signer tous les documents requis et nécessaires pour donner effet à ladite lettre d'entente de collaboration.
-

CE-2020-0992 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur la réalisation du réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1342 - RS2020-004 (Abrogée par CE-2020-1049) (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur la réalisation du réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1342;
 - 2° l'appropriation d'un montant de 308 470 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme correspondant à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1342. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit Règlement.
-
-

CE-2020-0993 Dépôt des listes de contrats pour le mois de mars en vertu de l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) - AP2020-417 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de :

- la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande et d'ententes pour le mois de mars 2020;
- la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et d'ententes ou payés par la carte d'achat ou en atelier de facture décentralisé pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2020;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

CE-2020-0994 **Dépôt des listes de contrats pour le mois d'avril en vertu de l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) - AP2020-419 (Ra-2206)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de :

- la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande et d'ententes pour le mois d'avril 2020;
- la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et d'ententes ou payés par la carte d'achat ou en atelier de facture décentralisé pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

CE-2020-0995 **Avenant à l'entente entre la Ville de Québec et *Happy Camper Média inc.*, relative à la cession de droits et d'obligations qui y sont inscrits à *Happy Camper Média (Animation) inc.*, filiale à part entière de la société - BE2020-026 (Ra-2206)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion d'un avenant à l'entente entre la Ville de Québec et *Happy Camper Média inc.*, afin de rendre possible la cession de droits et d'obligations à la *Société Happy Camper Média (Animation) inc.*, filiale à part entière de la société, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0996 **Annulation de l'appel d'offres public numéro 52505 relatif à la vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 337 760 du cadastre du Québec - Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble situé en bordure du boulevard du Lac, connu et désigné comme étant le lot 1 337 760 du cadastre du Québec, et vente de ce même lot - Arrondissement de Charlesbourg - DE2020-205 (Ra-2206)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'annuler l'appel d'offres public numéro 52505 relatif à la vente d'un immeuble situé en bordure du boulevard du Lac, connu et désigné comme étant le lot 1 337 760 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;
- 2° d'affecter au domaine privé de la Ville, un immeuble situé en bordure du boulevard du Lac, connu et désigné comme étant le lot 1 337 760 dudit cadastre, d'une superficie de 1 949,8 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan préliminaire joint à l'offre d'achat;
- 3° de vendre ledit immeuble à mesdames Lucie Girard et Judith Boivin, ainsi qu'à monsieur Olivier Delorme, pour une somme de 130 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite offre d'achat.

CE-2020-0997 Établissement d'une servitude réelle et temporaire de passage et de voirie en faveur de la Ville sur une partie du lot 6 221 028 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - DE2020-231 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser l'établissement d'une servitude réelle et temporaire de passage et de voirie en faveur de la Ville sur une partie du lot 6 221 028 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, propriété des *Services Logistiques Simons S.E.C.*, d'une superficie de 145 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan repère et mentionné dans la description technique préparée en date du 25 juin 2019, par monsieur Alain Tremblay, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2777 de ses minutes, à titre gratuit, selon des conditions substantiellement conformes au projet d'acte de servitude et, plus spécifiquement, aux conditions prévues à l'article 3.5.

CE-2020-0998 Approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020 relevant de l'autorité du conseil de la ville et prise d'acte de la liste des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour la même période - FN2020-026 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1^o d'autoriser les virements de crédits budgétaires relatifs aux activités de fonctionnement pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020, d'un montant de 2 848 74 \$, selon l'annexe B jointe au sommaire décisionnel;
- 2^o d'autoriser les ajouts de crédits budgétaires relatifs aux activités de fonctionnement pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020, d'un montant de 9 000 \$, selon l'annexe C jointe audit sommaire;
- 3^o de prendre acte de la liste des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020, d'un montant de 1 018 125 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe à ce même sommaire.

CE-2020-0999 Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la réserve financière relative au déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne ville de Québec relativement à la politique de placement, R.V.Q. 2879 - FN2020-032 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la réserve financière relative au déficit*

CE-2020-1000 Entente entre la Ville de Québec et Groupe L.E.A.D. inc., relative au versement d'une subvention pour la mise en oeuvre d'un projet de construction de l'immeuble sis au 8, McWilliam dans le cadre de la Politique d'aide aux interventions immobilières prioritaires pour la mise en valeur des biens culturels - PA2020-065 (CT-2482044) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et Groupe L.E.A.D. inc., relative au versement d'une subvention de 481 000 \$ pour la mise en oeuvre d'un projet de construction neuve de l'immeuble sis au 8, rue McWilliam, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° le versement d'une subvention de 481 000 \$ à Groupe L.E.A.D. inc., pour la mise en oeuvre d'un projet de construction neuve de l'immeuble sis au 8, rue McWilliam dans le cadre de la *Politique d'aide aux interventions immobilières prioritaires pour la mise en valeur des biens culturels* (PIBC). Cette subvention sera versée au requérant selon les termes et conditions de l'entente entre les parties.
-

CE-2020-1001 Adoption du Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux aires d'attente ou de virage des services de transport en commun et aux contenants enfouis de matières résiduelles, R.V.Q. 2863 - PA2020-072 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux aires d'attente ou de virage des services de transport en commun et aux contenants enfouis de matières résiduelles*, R.V.Q. 2863;
 - 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
-

CE-2020-1002 *Adoption du Règlement sur le programme de subvention visant la revitalisation des ruelles de Limoilou, R.V.Q. 2876 - PA2020-074 (Ra-2206)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement sur le programme de subvention visant la revitalisation des ruelles de Limoilou, R.V.Q. 2876.*

CE-2020-1003 *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement et sur l'harmonisation des règles de signalisation, de contrôle de la circulation et du stationnement applicables sur le réseau artériel de la ville et sur celui relevant de la juridiction des conseils d'arrondissement relativement aux rues partagées, R.V.Q. 2886 - TM2020-106 (Ra-2206)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement et sur l'harmonisation des règles de signalisation, de contrôle de la circulation et du stationnement applicables sur le réseau artériel de la ville et sur celui relevant de la juridiction des conseils d'arrondissement relativement aux rues partagées, R.V.Q. 2886.*

CE-2020-1004 *Adoption du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Saint-Sauveur pour l'exercice financier 2020 - Adoption du Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial Saint-Sauveur pour l'exercice financier 2020, R.V.Q. 2887 - DE2020-326 (Ra-2206)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial Saint-Sauveur* pour l'année 2020;
 - 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial Saint-Sauveur pour l'exercice financier 2020, R.V.Q. 2887;*
 - 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial Saint-Sauveur.*
-

CE-2020-1005 Adoption du budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial (SDC) Centre-Ville de Québec* pour l'exercice financier 2020 - Adoption du *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial Centre-Ville de Québec* pour l'exercice financier 2020, R.V.Q. 2890 - **DE2020-327** (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial Centre-Ville de Québec* pour l'exercice financier 2020;
- 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial (SDC) Centre-Ville de Québec* pour l'exercice financier 2020, R.V.Q. 2890;
- 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial Centre-Ville de Québec*.

CE-2020-1006 Adoption du budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial du Faubourg Saint-Jean* pour l'exercice financier 2020 - Adoption du *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial du Faubourg Saint-Jean* pour l'exercice financier 2020, R.V.Q. 2889 - **DE2020-329** (Ra-2206)

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle quitte la séance à 14 h 12.

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial du Faubourg Saint-Jean* pour l'année 2020;
- 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial du Faubourg Saint-Jean* pour l'exercice financier 2020, R.V.Q. 2889;
- 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial du Faubourg Saint-Jean*.

Madame la conseillère Marie-Josée Savard revient à la séance. Il est 14 h 13.

CE-2020-1007 Adoption du budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial de Montcalm* pour l'exercice financier 2020 - Adoption du *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial de Montcalm pour l'exercice financier 2020*, R.V.Q. 2888 - **DE2020-330** (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial de Montcalm* pour l'année 2020;
 - 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial de Montcalm pour l'exercice financier 2020*, R.V.Q. 2888;
 - 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial de Montcalm*.
-

CE-2020-1008 Adoption du budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial 3^e Avenue, Limoilou* pour l'exercice financier 2020 - Adoption du *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial 3^e Avenue, Limoilou pour l'exercice financier 2020*, R.V.Q. 2891 - **DE2020-331** (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial 3^e Avenue, Limoilou* pour l'exercice financier 2020;
 - 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial 3^e Avenue, Limoilou pour l'exercice financier 2020*, R.V.Q. 2891;
 - 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial 3^e Avenue, Limoilou*.
-

CE-2020-1009 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec relativement aux sites de bâtiments à valeur patrimoniale*, R.V.Q. 2855 - **PA2020-062** (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec relativement aux sites de bâtiments à valeur patrimoniale*, R.V.Q. 2855.

CE-2020-1010 Adjudication d'un contrat pour la construction d'un pavillon de services au parc de la Pointe-aux-Lièvres – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 72877) - **AP2020-291** (CT-2483212) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Béland et Lapointe inc.*, le contrat pour la construction d'un pavillon de services au parc de la Pointe-aux-Lièvres – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 4 358 300 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 72877 et à sa soumission du 11 mai 2020.

CE-2020-1011 Adjudication d'un contrat pour la stabilisation des berges du ruisseau Pincourt (PSP180778) - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 73083) - **AP2020-334** (CT-2483813) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Germain construction inc.*, le contrat pour la stabilisation des berges du ruisseau Pincourt (PSP180778) – Arrondissement des Rivières, pour une somme de 1 968 948 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73083 et aux prix unitaires de sa soumission du 4 mai 2020.

CE-2020-1012 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement du boulevard Henri-Bourassa – Phase I (PAM190130) – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 72992) - **AP2020-338** (CT-2483030) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *P.E. Pageau inc.*, le contrat pour le réaménagement du boulevard Henri-Bourassa – Phase I (PAM190130) – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 478 049 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 72992 et aux prix unitaires de sa soumission du 11 mai 2020.

CE-2020-1013 Adjudication d'un contrat pour la réfection d'éclairage public – Lot 2 (PEP190737) (Appel d'offres public 73321) - **AP2020-354** (CT-2482811) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *EGL Construction inc.*, le contrat pour la réfection d'éclairage public – Lot 2, pour une somme de 157 567,75 \$ (plus TPS et TVQ applicables), de la date d'adjudication au 15 octobre 2020, conformément à la demande publique de soumissions 73321 et aux prix unitaires de sa soumission du 4 mai 2020.

CE-2020-1014 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de sept mini-fourgonnettes Stow'n Go sept passagers, neuves – Lot 4 (Appel d'offres public 73298) - AP2020-368 (CT-2483312) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à 9274–8706 *Québec inc.* (*JD Chrysler–Fiat*), le contrat pour l'acquisition de sept mini-fourgonnettes *Stow'n Go* sept passagers, neuves – Lot 4, pour une somme de 122 848 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73298 et aux prix unitaires de sa soumission du 24 avril 2020.

CE-2020-1015 Annulation de l'appel d'offres public 73231 relatif à la fourniture de raccords, d'adaptateurs et de boyaux hydrauliques - AP2020-375 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif annule l'appel d'offres public 73231 relatif à la fourniture de raccords, d'adaptateurs et de boyaux hydrauliques et rejette, à toutes fins que de droit, les soumissions reçues.

CE-2020-1016 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat de services professionnels en architecture – Centre sportif de Sainte-Foy – Construction d'un centre de glaces (BAT2016–251) (VQ–49163) - AP2020-377 (CT-2483174) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 200 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Consortium Les architectes associés/Lemay*, en vertu de la résolution CE–2017–0267 du 1^{er} mars 2017 pour le contrat de services professionnels en architecture – Centre sportif de Sainte-Foy – Construction d'un centre de glaces (BAT2016–251), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1017 Adjudication d'un contrat pour la mise en place d'un ouvrage de contournement – Poste Saint-Augustin (Appel d'offres public 64852) - AP2020-378 (CT-2453803) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Filtrum inc.*, le contrat pour la mise en place d'un ouvrage de contournement – Poste Saint-Augustin, pour une somme de 566 927 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 64852 et à sa soumission du 12 mai 2020.

CE-2020-1018 Adjudication d'un contrat de services professionnels pour divers projets en technologies de l'information – Lot 1 – Responsable de projets (Appel d'offres public 60824) - AP2020-379 (CT-2482815) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Lévio Conseils inc.*, le contrat de services professionnels pour divers projets en technologies de l'information – Lot 1 – Responsable de projets, pour une somme de 100 800 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60824 et à sa soumission du 3 juin 2019.

CE-2020-1019 Adjudication d'un contrat pour la réparation du pont à Patates S0286 (POA160310) – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles (Appel d'offres public 73297) - AP2020-381 (CT-2483038) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction Injection EDM inc.*, le contrat pour la réparation du pont à Patates S0286 (POA160310) – Arrondissement de La Haute–Saint–Charles, pour une somme de 2 846 693,40 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73297 et aux prix unitaires de sa soumission du 20 mai 2020, conditionnellement à l'obtention de la demande du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

CE-2020-1020 Adjudication d'un contrat de services techniques pour divers projets TI 2019–2022 (un technicien de niveau intermédiaire) (Appel d'offres public 60960) - AP2020-384 (CT-2483378) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Bell Canada*, le contrat de services techniques pour divers projets TI 2019–2022 (un technicien de niveau intermédiaire) pour une somme de 88 800 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60960 et à sa soumission du 25 juin 2019.

CE-2020-1021 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour la fourniture de matériel de mécanique, d'électricité (instrumentation et contrôle) et d'automatisation pour les fours – Incinérateur – Lot 2 – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 60772) - AP2020-388 (CT-2482793) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 34 202,14 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Cervo-Polygaz inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-1301 du 26 juin 2019 pour la fourniture de matériel de mécanique, d'électricité (instrumentation et contrôle) et d'automatisation pour les fours – Incinérateur – Lot 2, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1022 Adjudication d'un contrat pour la construction de réseaux de fibres optiques 2020 – Lot 1 (PFO200160) (Appel d'offres public 73320) - AP2020-390 (CT-2483571) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Ardel Électrique inc.*, le contrat pour la construction de réseaux de fibres optiques 2020 – Lot 1, pour une somme de 1 260 672,25 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 1^{er} juin au 4 décembre 2020, conformément à la demande publique de soumissions 73320 et aux prix unitaires de sa soumission du 15 mai 2020.

CE-2020-1023 Renouvellement d'un contrat de services professionnels - Conseiller et administrateur pour de l'accompagnement sur *eBusiness* d'Oracle version 12 - Lot 2 (Appel d'offres public 61298) - AP2020-396 (CT-2482730) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjugé à *Conseillers en gestion et informatique CGI inc.*, pour les services professionnels – Conseiller et administrateur pour de l'accompagnement sur *eBusiness* d'Oracle version 12 – Lot 2, pour la période du 2 juillet 2020 au 30 avril 2021, pour une somme de 132 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon les conditions prévues au cahier des charges et à sa soumission du 28 août 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

CE-2020-1024 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la fourniture de divers produits d'atelier pour l'entretien du parc véhiculaire – Lot 1 (VQ-49086) - AP2020-401 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 120 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Du-So / Jac-Sil inc.*, en vertu de la résolution CA-2017-0063 du 8 mars 2017 pour la fourniture de divers produits d'atelier pour l'entretien du parc véhiculaire – Lot 1, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

CE-2020-1025 Adjudication d'un contrat de services professionnels – Réaménagement du boulevard Raymond, poste de pompage et bassin de rétention (PAM185566) (Appel d'offres public 73622) - AP2020-404 (CT-2484250) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Tetra Tech QI inc.*, le contrat de services professionnels – Réaménagement du boulevard Raymond, poste de pompage et bassin de rétention (PAM185566), pour une somme de 1 515 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73622 et à sa soumission du 15 mai 2020;
 - 2° autorise *Tetra Tech QI inc.*, par son chargé de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.
-

CE-2020-1026 Avis de modification numéro 5 relatif au contrat de services professionnels – Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec – Professionnels en ingénierie pour le Centre de biométhanisation de la matière organique (CBAQ-SP006) (VQ-48913) - AP2020-406 (CT-2478134) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 229 278,61 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *SNC-Lavalin inc.*, en vertu de la résolution CE-2016-2013 du 7 décembre 2016 pour des services professionnels – Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec – Professionnels en ingénierie pour le Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO) (CBAQ-SP006), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 5 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1027 Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de mars 2020 - **AP2020-418** (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de la *demande d'achat*, ou payées par la *carte d'achat* ou l'*atelier de factures* pour le mois de mars 2020, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19).

CE-2020-1028 Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois d'avril 2020 - **AP2020-420** (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de la *demande d'achat*, ou payées par la *carte d'achat* ou l'*atelier de factures* pour le mois d'avril 2020, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19).

CE-2020-1029 Entente entre la Ville de Québec et *Julien inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Productivité et virage numérique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Implantation d'un progiciel de gestion intégré et modernisation d'équipements de production* - **DE2020-123** (CT-DE2020-123) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 100 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Implantation d'un progiciel de gestion intégré et modernisation d'équipements de production*;
 - 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Julien inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 100 000 \$, dans le cadre du volet *Productivité et virage numérique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
-

CE-2020-1030 **Prise d'acte du rapport des transactions immobilières effectuées par le Service du développement économique et des grands projets, du 1^{er} janvier au 31 mars 2020, et ajout de quatre transactions immobilières pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019 - DE2020-271 (Ra-2206)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport des transactions immobilières effectuées par le Service du développement économique et des grands projets, du 1^{er} janvier au 31 mars 2020, et de l'ajout de quatre transactions immobilières pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019.

CE-2020-1031 **Autorisation d'utiliser une partie des sommes disponibles à même la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour couvrir certaines dépenses de l'exercice financier 2020 du Service du développement économique et des grands projets - DE2020-294 (CT-DE2020-294) — (Ra-2206)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1^o approprie une somme maximale de 10 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour couvrir certaines dépenses de l'exercice financier 2020 du Service du développement économique et des grands projets;
- 2^o autorise l'utilisation d'une partie des sommes disponibles à même la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ces dépenses.

CE-2020-1032 **Dépôt de la liste des virements de crédits budgétaires pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020, conformément à la délégation de pouvoirs du comité exécutif prévue au chapitre II.1 du Règlement R.R.C.E.V.Q. chapitre D-1 - FN2020-025 (Ra-2206)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la liste des virements de crédits budgétaires visés par la délégation de pouvoirs prévue au chapitre II.1 du *Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs*, R.R.C.E.V.Q chapitre D-1, pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020, soit les virements de crédits budgétaires sur les activités de fonctionnement, d'un montant de 30 246 208 \$, tels que décrits à l'annexe A jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-1033 Adoption du Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement à l'Office du tourisme de Québec, R.C.E.V.Q. 150 - OT2020-004 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adopte le *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement à l'Office du tourisme de Québec*, R.C.E.V.Q. 150.

CE-2020-1034 Ordonnance concernant le bruit en lien avec des travaux de construction du nouveau complexe hospitalier de Québec–Université Laval sur le site de l'hôpital de l'Enfant–Jésus (projet NCH) - PQ2020-012 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, considérant le caractère exceptionnel de ce chantier et l'intérêt public de ce dernier, l'ordonnance concernant les travaux de construction du nouveau complexe hospitalier de Québec–Université Laval sur le site de l'hôpital de l'Enfant–Jésus (projet NCH), jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-1035 Approbation des procès–verbaux des séances du comité exécutif tenues les 20 et 22 mai 2020

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès–verbaux des séances du comité exécutif tenues les 20 et 22 mai 2020, tels que rédigés.

CE-2020-1036 Création d'un poste d'ingénieur à la Division de l'éclairage et des réseaux techniques urbains du Service de l'ingénierie et nomination de monsieur Guillaume Binet (ID. 176078) - RH2020-259 (CT-RH2020-259) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 46164) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division de l'éclairage et des réseaux techniques urbains du Service de l'ingénierie;
- 2° nomme monsieur Guillaume Binet (ID. 176078), en qualité d'employé régulier, au poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 46164), à la Division de l'éclairage et des réseaux techniques urbains du Service de l'ingénierie, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1037 **Approbation du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Michel Laverdure (ID. 179285), à titre de directeur adjoint à la Division de la construction affecté au projet de Réseau structurant de transport en commun - RH2020-262 (CT-RH2020-262) — (Ra-2206)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Michel Laverdure (ID. 179285), à titre de directeur adjoint à la Division de la construction (D573) (poste no 47197) affecté au projet de *Réseau structurant de transport en commun*, pour la période du 22 juin 2020 au 31 décembre 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1038 **Transfert d'un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, de la direction à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires – Ressources humaines et matérielles de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires B du Service des technologies de l'information et nomination de monsieur Alioune Ndiaye (ID. 036231) - RH2020-454 (CT-RH2020-454) — (Ra-2206)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère le poste de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 40979), de la direction à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires – Ressources humaines et matérielles de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires B (poste no 47195) du Service des technologies de l'information;
- 2° nomme monsieur Alioune Ndiaye (ID. 036231), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de conseiller en systèmes d'information, classe 3 (poste no 47195), à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires – Ressources humaines et matérielles de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires B du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1039 **Modification d'un poste d'évaluateur agréé I, classe 3, en un poste d'évaluateur agréé II, classe 5, au Service de l'évaluation, et nomination de madame Johanna Laroche (ID. 043618) - RH2020-457 (CT-RH2020-457) — (Ra-2206)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste d'évaluateur agréé I, classe 3 (poste no 43704), au Service de l'évaluation, en un poste d'évaluateur agréé II, classe 5, rétroactivement au 5 juillet 2018;
 - 2° nomme madame Johanna Laroche (ID. 043618) au poste d'évaluatrice agréée II, classe 5, au Service de l'évaluation, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2020-1040 Création d'un poste de conseiller à la liaison et aux opérations des programmes à la cour municipale à la direction du Service des affaires juridiques et nomination de madame Claudia Lévesque (ID. 177562) - RH2020-459 (CT-RH2020-459) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller à la liaison et aux opérations des programmes à la cour municipale (P661), classe 3 (poste no 47198) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la direction du Service des affaires juridiques;
 - 2° nomme madame Claudia Lévesque (ID. 177562), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de conseillère à la liaison et aux opérations des programmes à la cour municipale (P661), classe 3 (poste no 47198), à la direction du Service des affaires juridiques, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2020-1041 Nomination de monsieur Louis Tardif (ID. 177825) à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie à la Section des opérations de soutien aux réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2020-462 (CT-RH2020-462) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Louis Tardif (ID. 177825), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 42409), à la Section des opérations de soutien aux réseaux de la Division de l'entretien des réseaux locaux de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1042 Subventions aux regroupements de gens d'affaires dans le cadre du Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – Volet 2 : Soutien aux projets de développement des regroupements de gens d'affaires - DE2020-139 (CT-DE2020-139) — (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approprie une somme maximale de 37 560 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan Commerce 2020–2022*;
- 2° verse les subventions indiquées dans le tableau synthèse joint au sommaire décisionnel, à chacun des regroupements de gens d'affaires identifiés, conditionnellement au respect par ces derniers des engagements et obligations du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – Volet 2 : Soutien aux projets de développement économique des regroupements de gens d'affaires*.

CE-2020-1043 Ordonnance autorisant la consommation d'alcool dans certains lieux publics - DE2020-406 (Ra-2206)

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance numéro 2 autorisant la consommation d'alcool dans certains lieux publics, jointe au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 14 h 43

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ir